

Les relations ville – campagne au regard de « bonnes pratiques » pour le développement durable des Alpes

Alexandre MIGNOTTE

Publié sur « Campagne - Ville. Le pas de deux », Presse polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2007.

Introduction

L'évolution des territoires de montagne est particulièrement forte depuis la moitié du 20^e siècle. Si les représentations archétypiques des Alpes se fondent encore souvent sur une association d'activités et de sociétés traditionnelles à dominante rurale, comme préservées d'un monde globalisé par des crêtes enneigées, il s'avère que près de 60% de la population alpine vit aujourd'hui dans des villes, et les sociétés locales ont subi un énorme changement démographique, socio-économique et culturel au cours des dernières décennies.

La très forte attractivité des Alpes depuis 1950 s'est traduite par un phénomène de polarisation urbaine majeure ayant conduit à une transformation des fonctionnalités des espaces environnants, proches ou lointains, et de fait des rapports des sociétés à leur environnement non-urbain [Perlik, 2001].

Dans le cadre d'un programme panalpin d'identification, d'analyse et de transfert des savoirs et savoir-faire en matière de développement durable, la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) a invité six équipes d'experts à développer des réflexions. La question des relations ville-campagne ne constituait pas un axe spécifique de travail. Pourtant, toutes les analyses réalisées ont été amenées à prendre en compte ce phénomène, soit dans des phases de réflexions théoriques, soit dans l'analyse de projets concrets.

Cette communication présente une sélection d'initiatives retenues dans ce programme au titre de « bonnes pratiques pour le développement durable des Alpes » qui appréhendent, selon des angles variés, les relations ville-campagne. Au préalable sont brièvement présentés la CIPRA et le programme Avenir dans les Alpes.

Une structure et un outil d'analyse et de réflexion multi-scalaire pour une problématique transversale

La CIPRA et la question « ville-campagne »

La CIPRA a été fondée en 1952. CIPRA International, qui siège au Liechtenstein, est une organisation faîtière non gouvernementale qui regroupe sept représentations nationales (Suisse, Liechtenstein, France, Allemagne, Autriche, Slovénie, Italie) et une représentation régionale (Tyrol du Sud). Au total, le réseau CIPRA rassemble plus d'une centaine d'organisations membres, à travers les Alpes. CIPRA est étroitement liée à la création et la mise en œuvre de politiques de développement durable à l'échelle de l'arc alpin. Cet engagement s'est notamment concrétisé par la signature en 1991 d'un traité international pour le développement durable dans les Alpes: la Convention alpine et ses 9 protocoles d'application.

Ce type de développement, à l'instar des politiques d'aménagement du territoire en montagne, s'est initialement construit sur une approche anti-urbaine et rurale de l'espace alpin, bien éloignée de la réalité contemporaine. La prise en compte des villes et de leurs relations aux campagnes, de l'hybridation croissante de l'urbain et du rural dans le territoire sont aujourd'hui des préoccupations essentielles de la CIPRA, mais relativement récentes. Elles ont constitué le thème de travail central de la conférence annuelle de 2005 à Brigue (CH)¹. En ce sens, on peut considérer que « [...] le développement durable oblige à penser la relation ville-campagne non plus comme une opposition mais comme un système complexe d'interrelations. Ce faisant, il réconcilie villes et campagnes au sein d'un modèle qui met au premier plan les relations et les solidarités nécessaires entre territoires plutôt que leurs oppositions » [Salomon Cavin, 2005].

Ainsi, en tant qu'observateur officiel de la Convention alpine, CIPRA International, par la voix de son président, voit dans ce traité « un outil permettant de gérer conjointement les problèmes des régions urbaines et des régions rurales des Alpes, l'interdépendance des unes et des autres [...] ». En effet, « alors même que les villes étaient absentes de la Convention alpine de 1991, c'est au nom de la réalisation du développement durable que les villes des Alpes sont plus étroitement impliquées dans la politique alpine » [Siegrist, 2005].

Parce que les changements en profondeur des relations ville-campagne interrogent tous les pays de l'Arc alpin, mais également tous les échelons territoriaux de ces pays, la pertinence de l'investissement de la CIPRA sur cette problématique n'en est que plus évidente. La capacité pour cette ONG de poser un regard international

¹ Une résolution sur la responsabilité des villes des Alpes pour l'avenir de l'espace alpin a été rédigée lors de l'assemblée des délégués de Brigue, le 22 septembre. Portant sur 5 domaines, elle a été adressée aux Etats alpins, aux *Bundesländer*, aux Régions, aux cantons et aux autres formes de collectivités territoriales, gouvernementales ou non, à qui il fut été demandé de porter une plus grande attention au développement durable des villes des Alpes, au niveau de leurs politiques, de leurs stratégies et des mesures prises.

mais également national, régional et local, grâce au travail en réseau réalisé par ses délégations nationales et leurs nombreux partenaires, révèle la nécessité d'une vision globale et attentive aux réflexions et expériences menées aussi bien dans les communes voisines que de l'autre côté des Alpes. C'est toute la force de la CIPRA que de créer des ponts entre les acteurs des territoires des Alpes, dont les maux, s'ils ne sont identiques, sont pour la plupart partagés.

Le programme « Avenir dans les Alpes »

Les relations entre la ville et la campagne², leurs natures, leurs transformations, les déséquilibres qu'elles mettent en évidence, les réalités auxquelles elles renvoient sont au cœur des préoccupations portées tant par le milieu de la recherche en sciences sociales, que par des élus, des agents des collectivités, des techniciens, des associations, etc. Tous sont porteurs d'idées, d'initiatives visant d'une part à accroître la compréhension de ces transformations en cours, et d'autre part à mieux articuler ces deux « mondes » indissociables et pourtant parfois si difficile à faire se rejoindre.

Le programme « Avenir dans les Alpes » a été lancé et mis en œuvre par la CIPRA en raison de l'inventivité et du dynamisme dont sont porteurs les acteurs des territoires des Alpes, pour la mise en œuvre de stratégie de développement durable.

Des objectifs globaux pour une analyse thématique

Les actions menées dans le cadre du programme Avenir dans les Alpes répondent à trois objectifs majeurs :

- établir une somme des connaissances actuelles sur les Alpes ;
- enrichir ces connaissances en travaillant à leurs applications concrètes avec les acteurs des territoires de montagne et en les rendant accessibles à tout l'espace alpin ;
- contribuer à l'accompagnement et au lancement de projets de développement durable dans l'Arc alpin.

Avenir dans les Alpes est un projet d'envergure pour la gestion des savoirs en vue de promouvoir un développement durable dans l'espace alpin. Particuliers, entreprises et institutions sont appelés à se mettre en réseau, pour échanger et mettre en pratique des connaissances et des informations, et donner ainsi de nouvelles impulsions à un développement durable des Alpes. Ce projet s'étend de juillet 2004 à décembre 2007.

Si les objectifs de ce programme sont globaux et transversaux, la méthode de travail s'est, quant à elle, structurée autour de six questions essentielles pour l'espace alpin, six approches de la durabilité :

1. Chaînes régionales de création de valeur, en particulier dans les secteurs agricole et touristique
2. Identités régionales et action sociale
3. Les grands espaces protégés, des instruments de développement durable
4. Mobilité (trafic touristique, de loisirs et pendulaire)
5. Nouvelles formes de décision dans les négociations sur l'utilisation de l'espace
6. Impact et développement de politiques et d'instruments

Chacune de ces questions a été traitée par une équipe internationale de chercheurs et de praticiens.

Identifier, analyser et diffuser des connaissances et des savoirs pratiques : 3 phases de travail

- Le projet Avenir dans les Alpes fait connaître des initiatives – déjà menées à bien ou en voie de réalisation – qui prennent en compte la protection de la nature, les besoins de la population et les objectifs économiques. Dans ce but, des savoirs actuels, des résultats de recherches et de connaissances empiriques et pratiques ont été réunis, évalués et préparés par une quarantaine d'experts de tous les pays alpins afin de faciliter leur utilisation ; il s'agit là de la première phase du programme mené entre 2005 et le premier semestre 2006, *AlpKnowhow*. Un système d'évaluation a été développé pour le choix des savoirs à privilégier dans Avenir dans les Alpes³.
- La deuxième phase, *AlpService*, démarrée à fin 2006, a pour fonction de rendre ces résultats accessibles à un grand nombre d'acteurs et vise un transfert de connaissances grâce aux rencontres et via les médias.

² Nous n'entrons pas ici dans le débat de la persistance de l'idée même de « campagne » aujourd'hui.

³ Les résultats d'*AlpKnowhow* sont disponibles pour chacun des six groupes de questions sous la forme d'un rapport de travail avec des annexes, une liste de publications et 20 à 30 exemples de bonnes pratiques, pris dans tous les pays alpins et dans d'autres régions. Un rapport de synthèse résume les conclusions, les recommandations et les énoncés principaux des six thèmes et tire un bilan général sur la phase de recherche. Un glossaire et un recueil de questions ouvertes transmises aux milieux de la recherche, constituent d'autres produits d'*AlpKnowhow*. Ces résultats, en tant que « matériel brut » pour la transmission des savoirs sont disponibles en anglais. http://competition.cipra.org/fr/questions/minedesavoirs#reports_fr.

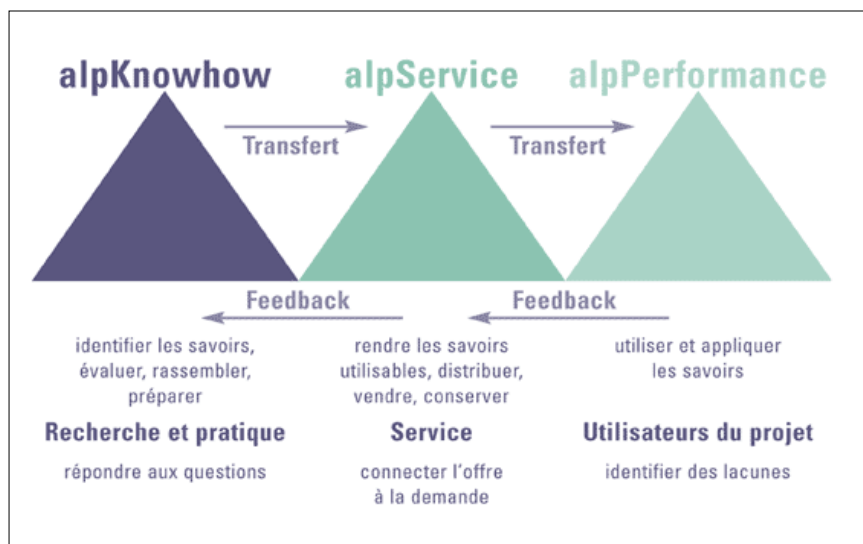
Différentes offres sont développées en plusieurs langues et mises à disposition des acteurs sur le terrain et dans les milieux de la recherche, afin de permettre une utilisation à long terme des savoirs. Des *workshops* organisés avec des institutions partenaires professionnelles permettent un approfondissement des thèmes et un échange d'expériences par-delà les frontières. Les conférences internationales auxquelles participe Avenir dans les Alpes offrent d'autres possibilités de rencontres personnelles.

La CIPRA va de plus imprimer et diffuser les résultats d'Avenir dans les Alpes dans un 3^e Rapport sur l'état des Alpes, via la publication CIPRA Info et par des articles dans des revues spécialisées. Le grand public est informé par des articles dans les quotidiens. La newsletter du projet et le site Internet avec sa base de données offrent un accès électronique aux informations recueillies. Les internautes peuvent faire part de leurs réactions sur des forums en ligne.

- Dans une troisième phase, *AlpPerformance* vise la mise en œuvre des résultats au travers de projets et de réseaux internationaux. A ce titre, dix partenaires de tous les pays alpins réunis dans le projet INTERREG IIIB NENA (*Network Enterprise Alps*) se sont fixé pour objectif de développer un réseau alpin de petites et moyennes entreprises et de promouvoir ainsi des établissements à caractère industriel et/ou commercial axés sur la durabilité.

Dans le cadre du projet DYNALP², les communes membres du réseau Alliance dans les Alpes suivent les recommandations d'Avenir dans les Alpes.

Fig. X : Les trois phases du programme Avenir dans les Alpes



CIPRA 2004 ©

Des « bonnes pratiques » pour mieux appréhender les relations ville-campagne

Polo Poschiavo : les nouvelles technologies pour rapprocher villes et campagnes

Le *Polo Poschiavo* est un centre de compétence en *e-learning* et *blended learning*, communication et marketing, implanté à Poschiavo dans le canton des Grisons. Il est reconnu en Suisse au niveau cantonal et fédéral pour la formation continue et l'accompagnement de projets de développement. Cette institution de droit public, ouverte à tous, est le fruit de soutiens et de partenaires multiples à des échelles diverses :

- privés (association des artisans et commerçants du Valposchiavo ; groupe pour la promotion économique et régionale du Valposchiavo) ;
- publics (canton des Grisons, région du Valposchiavo, région Bregaglia, communes de Poschiavo et de Brusio ; Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle de Lugano).

Son champ d'action tient en la formation continue et la requalification professionnelle à l'aide des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) en régions isolées de montagne. En ce sens, le *Polo* fournit l'accès au monde globalisé et à l'urbanité en contribuant à un développement durable, éco-humain, tenant compte des particularités sociales, culturelles et économiques locales.

Les activités menées sont riches et diversifiées :

- conception et développement d'une offre d'alphabétisation informatique et de perfectionnement par des cours traditionnels et professionnels, généraux ou thématiques ;
- vidéoconférences sur différents thèmes avec des centres de savoirs ;
- coordination de projets de coopération transfrontalière ;

- organisation et coordination du Centre d'étude sur l'énergie en prévision de la création d'un centre de recherche (énergie renouvelable – hydrogène). Parmi les initiatives conduites par le *Polo Poschiavo*, le projet Interreg IIIA « Capr@ - valorisation d'espèces locales montagnardes pour la production de viande et de produits typiques » associant l'Italie et la Suisse, met particulièrement en jeu les relations entre la campagne et les grands centres de décisions et de connaissances. Ce n'est pas la ville qui regarde « dehors » mais c'est bien le « dehors », la campagne et ses acteurs, notamment agricoles, qui se mettent en lien avec la ville. La formation des éleveurs du secteur ovino-caprin, est assurée par un cours à distance, en collaboration avec l'Institut d'agronomie de l'université de Milan. Il s'agit par cette formation d'alphabétiser et d'encourager les éleveurs aux NTIC pour la recherche de renseignements, l'échange de savoirs et de savoir-faire, la communication, entre eux et avec l'extérieur, avec les consommateurs et le marché, localisés principalement en ville. La richesse et l'originalité de ces cours qui ont lieu tant en salle que dans les prés ou dans l'étable, et plus globalement les résultats du *Polo*, sont largement reconnus. Depuis 2002, le *Polo Poschiavo* a organisé 82 cours suivis par 855 participants (415 femmes et 440 hommes). Des emplois directs ou indirects ont été créés et la région se révèle désormais plus réceptive aux impulsions suprarégionales et notamment d'origine urbaine. De nouvelles possibilités de développement économique ont pu être dégagées et mises en œuvre à l'intérieur de la région grâce à une prise de conscience de ses forces et faiblesses, de ses rôles et fonctions par rapport aux centres urbains environnants.

Le réseau INTEGRATION : la campagne comme territoire de réinsertion de jeunes urbains en difficulté

Le projet INTEGRATION consiste en un service d'assistance aux jeunes, pour un développement régional et municipal durable. Il est implanté dans la région du Haut Emmental, dans le canton de Berne en Suisse. ressources territoriales structurées et structurantes (capital social [Putnam, 1993], paysages, organisations familiales, etc.) et d'autre part par le déclin marqué d'une économie agricole traditionnelle.

en lien avec les secteurs économiques et environnementaux, projet d'aide et de soin pour les jeunes urbains en difficulté issus des centres urbains environnants (Berne, Bâle, Lucerne).

L'objectif du réseau INTEGRATION est d'offrir de l'espace pour vivre et développer des fermes adaptées à un système thérapeutique et socio-pédagogique d'accueil d'enfants et d'adolescents en péril. entre la commune d'Eggiwil et l'atelier pour le développement systémique communal et régional.

Le succès de ce projet a été rapide et un chiffre d'affaire de 3.7 millions de francs suisses généré entre 1998 et 2002. Il a alors fallu renforcer les effectifs et les infrastructures (écoles, centre thérapeutique) d'encadrement des jeunes. En 2004, l'association responsable a été remplacée par une fondation : la *Stiftung Integration Emmental*.

- 60 enfants et adolescents placés dans les familles partenaires depuis 1998 ;
- mise en place et développement d'un réseau de familles partenaires (12 familles à Eggiwil, 60 en attente dans les communes voisines) ;
- création d'une valeur ajoutée locale de 6 millions de francs suisses depuis 1999 ;
- création de 40 emplois à temps partiels ;
- mis en place de formations pour les familles partenaires ;
- creation de *l'Eggwiler Institute for sustainable regional and municipal development* (www.eggwiler-institut.ch) ;
- tenue annuelle de *l'Eggwiler Symposium for the cooperation between rural and urban areas* ;
- retombées locales indirectes par l'image liée au projet (stimulation de la gastronomie, du tourisme et de l'industrie locale) ;
- coopération et échanges régionaux et internationaux en matière de développement régional (*Farming for Health network*). Le réseau INTEGRATION repose en outre sur des partenariats multiples (privés, publics, économiques, techniques, etc.) établis à des échelles variées (communale, cantonale, fédérale, internationale). Il produit des revenus complémentaires innovants et durables pour les familles de la région et contribue au maintien d'une dynamique économique et de services à la population (éducatifs, économiques, paysagers), freinant ainsi un exode rural encore marqué dans certains lieux.

En somme, il met en place une nouvelle relation de qualité entre la ville et la campagne par l'échange de cultures, d'idées, d'expériences.

Des services et structures pour l'enfance en vallée de montagne : contrer l'attractivité de la ville

C'est dans la vallée de la Romanche, à Bourg d'Oisans (Isère, France), qu'un projet visant à adapter les services et structures d'accueil à l'enfance en fonction des réalités de la vie des parents — qu'ils habitent dans la vallée ou les montagnes alentours — s'est structuré. Alors que bon nombre de parents travaillent dans l'agglomération grenobloise, distante d'une cinquantaine de kilomètres, la question de l'occupation des temps périscolaire des enfants scolarisés à Bourg d'Oisans se pose cruellement. Devant la difficulté de conjuguer les temps de la vie professionnelle et de la vie familiale, les familles sont tentées de rejoindre l'agglomération qui offre travail, écoles, moyens de transports publics cadencés et réguliers, et logements parfois plus disponibles que dans certaines vallées de montagnes. Ainsi s'accroît le phénomène de polarisation urbaine, « vidant » les vallées et les montagnes de ses enfants, de son avenir et, ce faisant, de son dynamisme culturel et économique. Le projet poursuit les objectifs suivants :

- répondre aux demandes des familles avec enfants ;

- favoriser l'accueil de nouvelles familles pour permettre une dynamique sociale ;
- créer des emplois dans les services d'accueil.

Il s'est développé grâce à l'investissement de différents partenaires:

- la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère ;
- le Conseil Général de l'Isère (mise à disposition d'un médecin) ;
- l'équipe professionnelle de la halte garderie ;
- une infirmière puéricultrice ;
- le directeur de la Maison des Jeunes et de la Culture de Bourg d'Oisans ;
- des assistantes maternelles ;
- des parents.

La portée des réalisations liées à ce projet est d'ordre social, économique et culturel. Parmi les résultats les plus directement observables nous retiendrons :

- l'évolution du fonctionnement de la halte garderie (jardin d'enfants) par une augmentation de l'amplitude horaire d'ouverture de la halte garderie en septembre 2004 et par la consolidation des emplois existants dans la structure et la création de 5 emplois ; la construction (selon les normes de Haute Qualité Environnementale) et l'ouverture d'un accueil périscolaire en septembre 2004 ; une dizaine d'enfants de 3 à 6 ans et autant de 7 à 12 ans sont encadrés par des professionnels entre 16h30 et 18h30 ; des emplois ont également été créés ;
- la création d'un relais d'assistantes maternelles et d'un poste d'animatrice ; une réflexion a pour cela été menée avec les professionnels et les parents sur la prise en charge des enfants pendant le temps périscolaire ; là encore 1.5 emploi a pu être créé ; la diversification et l'adaptation de l'offre locale de services ;
- le lancement de nouvelles réflexions et projets sur différents thèmes : (loisirs, temps périscolaire, etc.) ;
- la constitution d'un groupe de professionnels et de parents.

Ce sont donc des familles et une dynamique économique et sociale qui sont maintenues sur place par la valorisation du capital social, économique et culturel local, tout en développant l'interdépendance entre la ville, les bourgs centres et les villages.

Conseil Consultatif des Citoyens de la Commune (4C) est pour beaucoup dans le succès de l'opération. Ce projet porté par le 4C et présenté au Conseil Municipal est le fruit d'une négociation entre habitants, professionnels et élus, tous régulièrement informés de la situation et de ses évolutions via le bulletin municipal.

Des produits agricoles de qualité pour renouer le lien ville-campagne

Face au déclin généralisé de l'agriculture en montagne et à la difficulté de créer une exploitation agricole aujourd'hui, une solution contractuelle originale a vu le jour il y a quelques années en Région Rhône-Alpes (France).

contrats locaux entre des consommateurs et des agriculteurs en zones périurbaine et submontagnarde. Basés sur un échange marchand et solidaire de produits frais (maraîchage), ces contrats prennent la forme d'une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP). 7 AMAP fonctionnent actuellement dans l'agglomération grenobloise, environ 60 en Rhône Alpes et 17 autres sont en projet.

Ces dispositifs sont basés sur un paiement anticipé des consommateurs d'une part de la production, assurant ainsi un revenu à l'agriculteur. Celui-ci s'engage alors à fournir régulièrement des produits frais (un panier), selon un protocole défini collectivement.

Le projet s'est mis en place grâce à un réseau d'acteurs à différentes échelles :

- régionale (Alliance⁴ Rhône Alpes, Conseil Régional) ;
- départementale (Alliance Isère, FRAPNA⁵ Isère, association de producteurs pour le développement de l'agriculture biologique, la communauté d'agglomération de Grenoble) ;
- communale (communes partenaires, réseau AlpeSolidaires, associations de quartiers, etc.).

Les AMAP concourent activement à rapprocher agriculteurs et consommateurs, notamment lors des livraisons de paniers en ville chaque semaine dans un lieu défini collectivement, ou encore lors de visites à la ferme, à l'occasion de conférences-débats. Ainsi se (re)tisse un lien social entre des producteurs et des citoyens consommateurs, tout en permettant aux urbains de (re)découvrir les liens entre une alimentation de qualité et la gestion durable de l'espace rural. La promotion de circuits de commercialisation courts réduit les coûts énergétiques et environnementaux de l'agriculture, et ces contrats constituent une alternative économique viable pour les producteurs, favorisant ainsi l'installation ou le maintien d'agriculteurs en zone de montagne.

4 L'association Alliance regroupe des organisations nationales d'agriculteurs, de consommateurs, d'environnementalistes, ainsi que les Alliances départementales et régionales et fait partie du réseau européen REPAS (Réseau Européen Pour une Agriculture et une Alimentation Soutenables) - <http://alliancepec.free.fr/>.

5 La FRAPNA est la fédération régionale des associations de protection de la nature de Rhône-Alpes. Association loi 1901, indépendante de tout mouvement politique, elle est agréée par le Ministère de l'environnement depuis 1978 et reconnue d'utilité publique depuis 1984 - <http://www.frapna.org/>.

En guise de conclusion, quelques éléments de synthèse et de réflexions

Le sens, les lieux du « rural » aujourd'hui et ses liens avec la ville suscitent de vastes interrogations en Suisse, et dans tous les autres pays de l'Arc alpin. Différentes études en attestent [Perlik, 2004] et le programme Avenir dans les Alpes, par ses réflexions théoriques et les bonnes pratiques qu'il a analysées, nous permet de tirer quelques éléments de conclusions, si tant est que l'on puisse parler d'une quelconque conclusion à un phénomène aussi polymorphe et actif.

Il ressort en effet que les connections aux marchés et aux foyers de populations urbains sont essentielles pour les espaces ruraux qui ne peuvent se focaliser uniquement sur des marchés locaux. Il s'agit alors de tenir compte tant des composantes socio-économiques et culturelles locales que des tendances contemporaines exogènes, notamment urbaines (dans la limite de leur caractère durable). Pour cela, il est impératif de construire et d'entretenir des réseaux d'acteurs implantés aussi bien en ville qu'en campagne. On remarque également que les acteurs « moteurs » des projets examinés sont très souvent des personnes disposant de l'expérience des deux « mondes » rural et urbain. Ils ont très souvent su associer des partenaires publics et privés, tout en variant leur échelle de réflexion et d'action, créant ainsi des stratégies de gouvernance spécifiques et innovantes. On peut considérer que le défi auquel ils se confrontent consiste à imaginer et mettre en place les approches transversales et les partenariats intelligents permettant une valorisation mutuelle. innovation n'est pas le seul fait des villes. Le rural nous rappelle que l'innovation est d'abord sociale, environnementale, éthique avant d'être technologique, commerciale, économique, etc. L'innovation serait donc d'abord une affaire de culture qui repose sur des pratiques prenant soin des patrimoines écologique, social et économique.

L'innovation ne serait donc pas une question de créativité renversante ni un « prêt à penser » dont les recettes sont à produire dans un discours performatif, dans le « faire » absolument, dans l'extériorité démonstrative, hyper-matérialisée, très onéreuse et par trop mercantile. Le programme Avenir dans les Alpes et les projets analysés nous laissent davantage penser qu'elle nécessite une démarche d'inversion, dans le sens où elle renvoie bien plus à une manière de se re-situer dans son environnement, dans la capacité d'adopter une posture réflexive par rapport à son espace de « concernement ». L'enjeu est alors, entre ville et campagne, de créer un espace-temps transactionnel, de faire émerger une intelligence culturelle territoriale partagée. Les acteurs à l'initiative de ces projets nous paraissent bien plus avoir pour *leitmotiv* « nous sommes tous les Alpes de demain » plutôt que « faisons les Alpes de demain ».

A l'issue des travaux conduits dans la première partie de ce programme, il nous semble judicieux de souligner un deuxième questionnement : il renvoie aux notions d'attractivité et de compétitivité, très souvent assimilées dans les discours et stratégies portant sur les territoires alpins. Or, aux vues de ces projets et des contextes très spécifiques dans lesquels et grâce auxquels ils ont pu naître, peut-on parler conjointement d'attractivité des territoires, de gouvernance locale et de développement durable ?

La notion d'attractivité territoriale est en effet systématiquement rattachée à celle de compétitivité territoriale. Or, cette association n'est pas sans conséquence. Elle laisse penser que les « avantages locaux » des territoires, leurs ressources intrinsèques, ne sont plus des « donnés » mais des acquis qui sont à construire. Or, ces processus de construction des avantages locaux installent des relations de concurrence entre les territoires, qui seraient alors projetés dans une sorte de lutte, dans un « marché des territoires » plus ou moins équitable, alors que l'équité est un principe fondamental de la notion de développement durable.

Trois problèmes majeurs, accrus par les déséquilibres rural – urbain, se révèlent alors :

- on ne peut concevoir une égalité entre les territoires dans leur capacité à mobiliser ou renforcer leur « capital séduction » au sein de ce marché ;
- qui définit l'attractivité des territoires ? il s'agit souvent d'acteurs exogènes aux territoires qui appliquent des critères d'évaluation dont l'adéquation à l'identité locale et aux caractéristiques endogènes peut être questionnée ;
- la rivalité qui peut voir le jour entre les territoires peut rapidement mener à des processus de gestion locale non-durable avec un risque de « *dumping* territorial », c'est-à-dire d'une forme de « braderie » du territoire et de ses ressources pour remporter « l'affaire », qu'il s'agisse de l'installation d'une zone commerciale, d'un lotissement, d'un parc de loisirs, etc.

Enfin, si les relations ville-campagne sont au cœur de nombreux débats, nous retiendrons une tendance globale à l'homogénéisation des modes de vie, que l'on soit en ville ou à la campagne, ainsi que des points d'achoppement forts et récurrents à une meilleure articulation de ces mondes pourtant interdépendants. Les problématiques du foncier et de l'urbanisme, des transports, des services à la population et de l'utilisation de l'espace (notamment pour les loisirs) doivent être plus sérieusement et globalement intégrées aux politiques de gestion territoriale de l'ensemble des pays alpins, et ce à tous les échelons.

Bibliographie

- DEBARBIEUX Bernard, LUMINATI Cassiano, MIGNOTTE Alexandre, WIESINGER Georg, 2006. *Governance capacity*. Schaan : Cibra International. [Rapport disponible en ligne comme tous les rapports produits dans le cadre du programme Avenir dans les Alpes : <http://competition.cibra.org/fr/questions>].
- PERLIK Manfred, 2001. *Alpenstädte – Zwischen metropolisation und neuer Eigenständigkeit*. Bern: Geographia Bernensia.
- PUTNAM Robert D., 1993. *Making Democracy Work. Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton: Princeton University Press.
- SALOMON CAVIN Joëlle, 2005. Le développement durable : un regard neuf sur les villes alpines, *CIPRA Infos*, n° 78. Schaan : Cibra International, p.4.
- SCHULER Martin, PERLIK Manfred, PASCHE Natacha, 2004. *Non-urbain, campagne ou périphérie – où se trouve l'espace rural aujourd'hui ?* Berne: ARE — DETEC.
- SIEGRIST Dominik, 2005. Editorial, *CIPRA Infos*, n° 78. Schaan : Cibra International, p.1.
- TARLIN Jérôme, 2006. Accueillir pour enrichir son territoire, in : *Source*. Lempdes : Centre national de ressources du tourisme et du patrimoine rural, pp.3-4.